



Vosgelis a été labellisé en 2018 suite à un audit réalisé par l'AFNOR, organisme certificateur indépendant

Vosgelis
Habitez comme vous voulez

“ Bien vieillir à domicile chez Vosgelis ”



Pour favoriser le maintien à domicile des personnes de plus de 65 ans, Vosgelis a choisi de répondre aux exigences du label national **Habitat Senior Services®**.

Grâce à sa marque **Habitatis®**, Vosgelis propose déjà une offre d'hébergement et de services associés pour les aînés de son parc. Ces services vont de la prévention de la perte d'autonomie à la couverture santé en passant par les visites à domicile.

En parallèle, Vosgelis investit dans des **travaux d'adaptation** de ses logements afin de les rendre accessibles, confortables et sûrs.

Vivre dans un logement Vosgelis, c'est aussi bénéficier des services **gratuits*** de la marque **habitalis**.

* sauf téléassistance : abonnement à tarif préférentiel pour les locataires de Vosgelis

Santé

Prévention de la perte d'autonomie
Info couverture santé
Télé-assistance

Accès aux aides & droits

Assistance administrative (papier & numérique)
Information sur les aides existantes

Pouvoir d'achat

Conseils en économies d'énergie
Conseils en économie sociale et familiale

Lutte contre l'isolement

Visites à domicile
Animations de quartiers

Carsat Retraite & Santé au travail
Nord-Est


PHARMAGEST
Technologies pour la santé


Harmonie mutuelle

Mona Lisa
ENGAGÉS CONTRE L'ISOLEMENT DES ÂGÉS

01

01 Votre résidence et ses abords sont adaptés pour faciliter votre accès

■ Les abords (lorsqu'ils appartiennent à Vosgelis)

- › Proximité des places de stationnement
- › Cheminements adaptés pour éviter les chutes
- › Éclairage adapté
- › Proximité du local poubelles

■ Les communs

- › Escaliers confortables et disposant de mains courantes
- › Éclairage adapté et sur détection de présence
- › Seuils adaptés pour éviter les risques de chutes
- › Portes faciles à ouvrir
- › Boîtes aux lettres facilement accessibles
- › Panneaux d'information lisibles

02

02 Votre logement est adapté pour votre confort et votre sécurité

- › Accès sécurisé (vidéophone, œil de porte ou entrebailleur)
- › Les sols sont antidérapants dans la salle de bain
- › Les lavabos et les éviers sont équipés de mitigeurs

- › L'accès au WC est adapté et peut être équipé de barres de maintien
- › Votre logement dispose d'une douche adaptée avec mitigeur et barres de maintien

03

03 Des services de proximité renforcés

■ Un interlocuteur privilégié est à votre service

Lors de votre emménagement dans votre logement labellisé, votre référent vous accueille et vous présente votre nouvel environnement.

Il vous informe des services existants sur votre quartier.

Il répond à vos questions et vous met en relation avec la personne ou le service adéquat.

Il prend en compte vos demandes d'aménagement afin de vous proposer une solution personnalisée.

Il vous rend visite tous les 2 ans pour faire un point.

Il travaille étroitement avec des prestataires afin de pouvoir vous offrir des services adaptés à vos besoins.

■ De l'aide dans vos démarches administratives

Vous pouvez contacter votre interlocuteur habituel afin d'être accompagné pour :

- › faire votre demande d'aide au logement,
- › faire un point sur vos assurances, votre mutuelle,
- › obtenir des explications sur votre loyer ou vos charges,
- › etc.

■ Un suivi des entreprises qui interviennent chez vous

En cas de travaux dans votre logement :

- › Nous vous informons régulièrement de l'avancée des travaux, de toute modification des délais ou du déroulement initialement prévus.
- › Nous vous soumettons une enquête de satisfaction afin d'assurer un service toujours plus performant.